

Il est revenu sur la DGH de l'année précédente où la suppression de la loi de Robien lui avait permis de garder les heures initialement supprimées (1<sup>ère</sup> chaire, etc....) ; la mise en place des projets propres à l'établissement, comme la prépa à Sciences Po et l'option latin « grand débutant » avaient pu être initiée grâce à cela.

En conclusion,

- l'option Volley-ball a, pour lui, « toutes les raisons d'être maintenue sur 3 ans ».
- Histoire de l'art idem
- l'aide aux élèves, au lycée (remédiation dans les matières fondamentales) est privilégiée.
- Pour les autres actions :
  - o Il fera le maximum, compte tenu de la dotation, pour maintenir la prépa à Science Po.
  - o En revanche, l'option Latin « Grand débutant » ne pourra continuer, mais, le cas échéant, les élèves intéressés pourront rejoindre la class de latin.
  
- A son avis, une quinzaine d'HS suffit.

La comparaison des moyens mis à disposition cette année avec ceux de l'année dernière est sans commune mesure.

Il confirme le remplacement d'un poste de Lettres Classiques par un de Lettres Modernes.

Quant à la suppression du Collège, elle est bloquée, les heures attribuées à celui-ci sont même en hausse. Il faut connaître la position du nouveau Conseil municipal sur ce sujet.

Un double des pétitions signées lui a été remis. Nous continuons notre action dans ce domaine.

Un souhait de la plus haute importance :

**NE PAS ENGAGER TROP VITE LES ELEVES DANS DES ACTIONS.**

La situation de Ravel n'est pas désespérée, que nos lycéens aillent soutenir, dans un élan de générosité dont on les sait capables, les lycées en grande difficulté, c'est normal. Bloquer Ravel, non.

Ravel n'est pas dans cette situation.....cette année du moins.

**Pour la délégation FCPE,  
Carole Fajgelman-Vigouroux  
Michel Granotier  
Michèle Genet**